



Zones Non Agricoles

N°3

30/06/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

www.limousin.synagri.com

www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Animateur filière

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC Zones Non
Agricoles N°03 du
30/06/2016 »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur www.limousin.synagri.com et sur le site de la DRAAF www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin édition « Limousin » de votre choix gratuitement sur simple demande à nathalie.magnin@alpc.chambagri.fr

Ce qu'il faut retenir

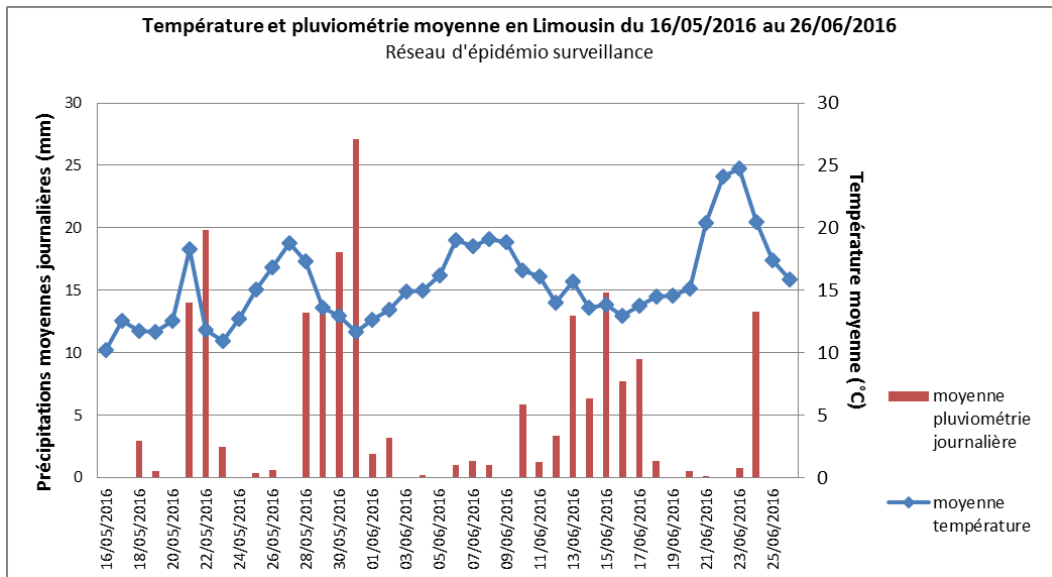
La période du 16 mai au 26 juin 2016 a été marquée par un nombre d'épisodes pluvieux importants et des températures globalement en dessous des moyennes de saison.

Ravageurs

- **Tigre du platane** : Les populations de tigre du platane sont peu importantes sur les sites suivis, la dépigmentation des feuilles et le risque de défoliation précoce sont faibles.
- **Mineuse du marronnier** : La deuxième génération de mineuse est à venir, il faut être vigilant à l'augmentation des dégâts de mineuses qui pourraient être à l'origine d'une défoliation précoce et d'un affaiblissement des marronniers.
- **Cochenille pulvinaire** : Des cochenilles pulvinaires ont été observées sur tilleul et érable. A ce jour, le risque de dégâts lié à la présence de cochenille pulvinaire est faible.
- **Puceron du tilleul** : Des pucerons du tilleul ont été observés. Cependant, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint, il n'y a pas de risque majeur à ce jour.

Maladies

- **Anthraxose du platane** : Les conditions météorologiques ont favorisé le développement du champignon. Cependant, avec l'arrivée de l'été, cela devrait freiner le développement du champignon. Il faut cependant rester vigilant.
- **Oïdium du platane** : Si les conditions météorologiques deviennent estivales avec des taux d'humidité importants, l'oïdium va continuer son expansion. Il y a donc un risque existant sur les végétaux contaminés.
- **Oïdium du chêne** : Il faut être vigilant à la météorologie à venir qui pourrait accélérer le développement du champignon. A ce jour, les contaminations n'ont pas entraîné de dégâts sur les arbres atteints.



La période du 16 mai au 26 juin 2016 est marquée par un nombre d'épisodes pluvieux important. A la même période l'an dernier, la pluviométrie moyenne était nettement inférieure.

Les températures moyennes observées sur cette période sont très variables. On passe de températures estivales à des températures fraîches. Globalement, les températures sont en dessous des moyennes de saison.

Ces conditions météorologiques inhabituelles ont freiné le cycle de développement de certains ravageurs mais ont cependant pu favoriser des maladies fongiques.

RAVAGEURS

- **Tigre du Platane *Corythucha ciliata***

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°1 du 14/04/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Seuil de nuisibilité : 40 % de la surface foliaire dépigmentée.



Figures de dépigmentation sur feuille de platane
(Crédit Photo : S.ANRIGO – FREDON Limousin)

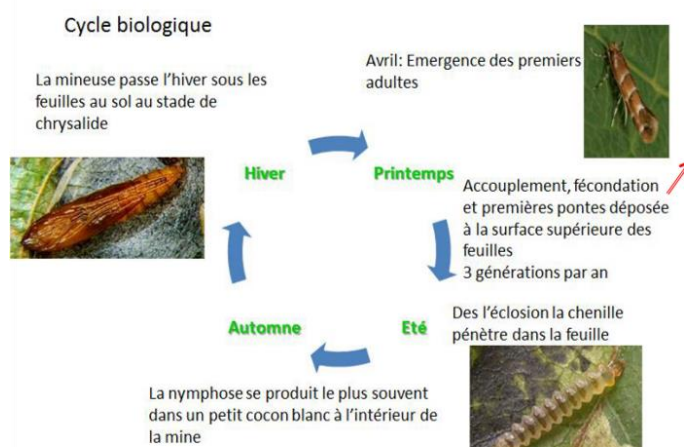
Observations du réseau : Quelques piqûres de dépigmentation sont visibles sur les feuilles de platane à Tulle (19), Malemort-sur-Corrèze (19), Ayen (19) et Saint-Junien (87). Cependant, très peu de tigres étaient visibles sur les feuilles.

Evaluation du risque – tigre du platane

Les populations de tigre du platane sont peu importantes sur les sites suivis, la dépigmentation des feuilles est faible et le risque de défoliation précoce est donc faible.

Mesures prophylactiques : Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être menée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

• Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella*



Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°2 du 23/05/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau

Des mines de mineuses du marronnier sont observées à Saint-Junien (87) avec une intensité moyenne de 2,6 mines par feuille.

Cycle biologique de la mineuse du marronnier
(Crédit Photo : S.ANRIGO – FREDON Limousin)

Evaluation du risque – mineuse du marronnier

Les mineuses sont présentes comme chaque année en Limousin.

La deuxième génération de mineuse est à venir, il faut donc être vigilant à l'augmentation des dégâts de mineuses qui pourrait être à l'origine d'une défoliation précoce et un affaiblissement des marronniers.

Mesures prophylactiques : Le piégeage mis en place par le réseau d'observation est un moyen de régulation des populations de mineuses.

Il consiste à attirer les mâles grâce à la phéromone femelle posée dans le piège. Le mâle se fait piéger croyant avoir trouvé une femelle. Ce système permet de réguler et diminuer les populations de mineuses dans nos marronniers. Les nymphes de mineuses passant l'hiver sur les feuilles mortes tombées au sol, il est aussi recommandé de ramasser et d'éliminer la litière de feuilles.

• Cochenille pulvinaire *Eupulvinaria hydrangeaes*

Eléments de biologie : Les femelles pondent sur les faces inférieures des feuilles et recouvrent les œufs d'une sécrétion blanche (ovissac). La ponte a lieu de fin avril à début mai et peut comporter jusqu'à 2 000 œufs. Ensuite, la femelle meurt. Les larves quittent ensuite leurs ovissacs et se déplacent pour former d'importantes colonies sur le feuillage où elles se nourrissent, puis elles muent et atteignent le stade adulte. Il peut y avoir jusqu'à deux générations par an. A ne pas confondre avec *Pulvinaria regalis*. Ces deux espèces sont très semblables mais *P.regalis* ne pond que sur les troncs et les charpentières et non sur les feuilles.



Cochenille pulvinaire sur Tilleul
(Crédit Photo : S.ANRIGO – FREDON Limousin)

Observations du réseau : Ces cochenilles pulvinaires ont été observées à Tulle (19) sur tilleul ainsi qu'à Saint-Junien (87) sur érable à une fréquence et une intensité faible.

Evaluation du risque – cochenille pulvinaire

Une attaque importante peut freiner la croissance de l'arbre, les exsudats sucrés pouvant provoquer des brûlures du limbe mais en général elle n'est pas dangereuse pour les arbres entièrement développés. La principale nuisance réside dans la production de miellat associé à la fumagine, qui cause des désagréments sur le mobilier urbain et les véhicules garés sous les arbres.

A ce jour, le risque de dégâts lié à la présence de cochenille pulvinaire sur tilleul et érable est faible.

Mesures prophylactiques : Laisser agir les auxiliaires naturels (acariens *Trombididae*, coccinelle *Chilocorus nigritus*, chrysopes, hyménoptères parasitoïdes). En fin d'hiver, tailler et éliminer les petits rameaux contenant des larves.

• **Puceron du tilleul *Eucallipterus tiliae***

Éléments de biologie : Le puceron du tilleul est présent dans toute l'Europe. Les adultes sont ailés. Ils mesurent de 1,8 à 3 mm de long, sont jaunes-verdâtres et décorés de plusieurs rangées de plaques noirâtres. Les ailes sont bordées de taches. Les œufs sont pondus sur le tilleul à l'automne. Ils éclosent au printemps suivant. Les larves sont plus petites mais ressemblent aux adultes. Elles sont aptères (sans aile).

Des colonies d'ailés se développent ensuite sur les nouvelles pousses et sur les feuilles en croissance. Les infestations ont lieu tout au long du printemps et au début de l'été. La reproduction se ralentit au milieu de l'été, mais reprend au début de l'automne. Les pucerons piquent les feuilles afin de se nourrir, provoquant leur jaunissement puis leur chute prématurée.



Pucerons du tilleul au stade larvaire et adulte
(Crédit Photo : FREDON Ile de France)

Ces pucerons produisent de grandes quantités de miellat. Celui-ci est gênant car salissant et souvent accompagné de fumagine. En trop grande abondance, la fumagine réduit la photosynthèse et peut provoquer une asphyxie des feuilles du végétal attaqué. Néanmoins, dans la majorité des cas, elle n'est pas préjudiciable.

Seuil de nuisibilité : 50 % de la surface foliaire infestée.

Observations du réseau : Des pucerons du tilleul ont été détectés à Saint-Junien (87) et Malemort-sur-Corrèze (19) à une intensité faible.

Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des deux sites, il n'y a donc pas de risque majeur à ce jour.

Evaluation du risque – puceron du tilleul

Les conditions météorologiques du printemps n'ont pas été favorables au puceron du tilleul (températures basses). La phase d'infestation a ainsi été plus tardive que les années précédentes.

Il faut néanmoins rester vigilant au développement du puceron.

MALADIES

• Anthracnose du platane *Apiognomonina venata*

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°2 du 23/05/2016, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>



Observations du réseau : Le dessèchement caractéristique de l'anthracnose du platane a été observé à Malemort-sur-Corrèze (19) et Ayen (19) avec une fréquence élevée mais une intensité faible.

Seuil de nuisibilité : 50 à 60 % des feuilles sont desséchées pendant plusieurs années de suite sur des platanes âgés de moins de 20 ans (source : Diagnostic et soins des plantes aux jardins, E. et J. JULLIEN éditions Ulmer).

Anthracnose du platane
(Crédit Photo : Sophie ANRIGO - FREDON Limousin)

Evaluation du risque – anthracnose du platane

Les conditions météorologiques de ce début de printemps ont été marquées par des périodes de fraîcheur et de pluviométrie importante, ce qui a permis le développement du champignon.

Cependant avec l'arrivée de l'été, sa progression devrait se voir freinée. Il faut cependant rester vigilant.

Mesures prophylactiques : Tailler et éliminer les rameaux porteurs de chancres, ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol. Certaines variétés de platane sont plus résistantes à l'anthracnose comme *P.oriental var. Digitata*.

• Oïdium du platane *Microsphaera platani*



Oïdium du platane
(Crédit Photo : Sophie Anrigo – FREDON Limousin)

Éléments de biologie : Le champignon à l'origine de la maladie de l'oïdium du platane a besoin de période chaude associée à une forte humidité. Les températures propices à son développement se situent entre 20 à 28°C. Sur les tissus végétaux, les spores germent en 2 heures environ. L'infection de la plante a lieu 2 jours plus tard. La propagation se fait surtout par le vent. Le champignon hiverne sous forme de spores sur la plante même et dans ses débris. Une attaque d'oïdium se manifeste par un feutrage blanc à la surface des feuilles et une chute prématurée des feuilles touchées. En général, les attaques d'oïdium ne sont pas mortelles. Toutefois, elles limitent la photosynthèse et affaiblissent ainsi les plantes. La nuisance est surtout d'ordre esthétique.

Observations du réseau : Des cas d'oïdium du platane ont été observés à Malemort-sur-Corrèze (19) et Ayen (19) avec une intensité moyenne.

Evaluation du risque – oïdium du platane

Si les conditions météorologiques deviennent estivales avec des taux d'humidité importants, l'oïdium va continuer son expansion. Il existe donc un risque pour les végétaux contaminés.

Mesures prophylactiques : Supprimer les jeunes pousses oïdiées ainsi que les feuilles mortes. Procéder à une taille de printemps des rameaux atteints. Limiter les excès d'irrigation.

• Oïdium du chêne *Microsphaera alphitoides*



Éléments de biologie : Ces champignons ascomycètes sont bien visibles avec la présence de taches poudreuses blanches à la face supérieure des feuilles. Sous le feutrage blanc, des zones nécrosées de couleur marron apparaissent. Les spores émises au printemps et en été qui infectent les feuilles en croissance ont deux possibilités pour passer l'hiver : soit elles infectent les futurs bourgeons et passent l'hiver dans ceux-ci ; soit lors de la chute des feuilles à l'automne, les organes sexués du champignon vont se loger dans les anfractuosités de l'écorce et donneront de nouvelles spores au printemps, qui pourront être transportées par le vent ou l'eau.

Observations du réseau : Détection d'oïdium sur chêne à Ayen (19) et Brive (19) à une fréquence et une intensité moyenne.

Oïdium du chêne
(Crédit Photo : gembloux.ulg.ac.be)

Evaluation du risque – oïdium du chêne

L'oïdium peut provoquer des retards de croissance et une déformation des jeunes pousses. Il se développe bien lorsque les températures sont comprises entre 10 et 20°C et par temps humide (une humidité de 70 à 80 % facilite son développement). Ainsi, les conditions climatiques du printemps ont été favorables à son extension. Il faut être vigilant à la météorologie à venir qui pourrait accélérer ou stopper le développement du champignon.

Mesures prophylactiques : Eliminez les feuilles atteintes.

Autres ravageurs et maladies observés sur arbustes d'ornements, plantes à massifs et plantes sous serres

- Chenilles phytophages sur bananiers à Limoges (87) sous serre avec une intensité faible et peu de symptômes ;
- Cochenilles sur plantes vertes à Limoges (87) sous serre avec une intensité faible et peu de symptômes ;
- Pucerons sur chrysanthèmes à Limoges (87) sous serre avec une intensité faible et peu de symptômes ;
- Pucerons sur érable à Saint-Junien (87) avec une fréquence et une intensité faible.

• FOCUS AUXILIAIRE : Les cantharides



Description : Les Cantharidés sont des coléoptères très communs caractérisés par leurs élytres mous. On rencontre les adultes sur les fleurs des prairies et au bord des haies, où ils se nourrissent de petits insectes, comme les pucerons, mais également de pollen et de nectar. Les larves, uniquement prédatrices, vivent dans le sol, la litière et le bois pourri.

Éléments de biologie : On trouve les adultes en été en grande abondance sur tout type de végétation ; les cantharides passent l'hiver sous forme de larves, souvent cachées sous les pierres et les mousses.

Cantharide – *Rhagonycha fulva* (Crédit Photo : Sophie Anrigo – FREDON Limousin)

Les cantharides sont d'actifs prédateurs de pucerons sur divers végétaux. Ils consomment également des chenilles, des œufs et d'autres petits insectes. Les larves se nourrissent de limaces et de larves d'insectes vivant dans le sol. Il s'agit d'un auxiliaire prédateur généraliste.

Leur impact en termes de bénéfices est difficile à mesurer mais pourrait s'avérer considérable si l'on prend en considération leur grand nombre.

Observations du réseau : De nombreuses cantharides ont été observés en Corrèze sur les sites de Tulle et Malemort-sur-Corrèze. La présence de coléoptère peut permettre de réguler les populations de ravageurs. Il faut donc favoriser leur présence en installant des abris naturels (tas de feuilles mortes, tuiles retournées, etc...) à proximité de vos plantations.

Prochain bulletin : deuxième quinzaine de juillet

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes Zones Non Agricoles sont les collectivités du Limousin : les communes de Boussac-Bourg, La Souterraine, Saint-Junien, Limoges, Bellac, Ussel, Ayen ainsi que l'EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE de Pompadour et la FREDON Limousin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "